



Association loi 1901
Siège social : Hôpital Necker - Paris

Collège Hospitalier et Universitaire de Chirurgie Pédiatrique

Président :

Prof. Yves HELOURY
Service de Chirurgie infantile
Hôpital Mère Enfant
7 Quai Moncoussu
44093 NANTES
Secrétariat : 02 40 08 35 85
Fax : 02 40 08 35 46
Courriel : yves.heloury@chu-nantes.fr

Secrétaire :

Prof. Rémi KOHLER
Service de Chirurgie infantile
Hôpital Femme Mère Enfant
59 boulevard Pinel
69677 BRON CEDEX
Secrétariat : 04 27 86 92 08
Fax : 04 27 85 54 53
Courriel : remi.kohler@chu-lyon.fr

Trésorier :

Prof. François VARLET
Service de Chirurgie Infantile
Hôpital Nord
42055 ST ETIENNE CEDEX 2
Secrétariat : 04 77 82 80 37
Fax : 04 77 82 84 65
Courriel : francois.varlet@chu-st-etienne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DE CHIRURGIE INFANTILE Paris – 13 Février 2009 – Hôpital Necker

Participants : Rémi Besson, Rémi Kohler, Yves HéLOURY, P. Alessandrini, Joël Lechevallier, Emmanuel Sapin, François Varlet, Eric Nectoux, Caroline Fiquet, Georges Audry, Gérard Bollini, Michel Robert

Excusés : Benoît de Billy, Bertrand Fenoll, Pierre Vergnes, Jacques Griffet, Georges Penneçot, Alain-Charles Masquelet, Dominique Mouliès

I – PEDAGOGIE

1 - Le cycle 2006-2007-2008 du DESC s'est achevé et avait fait l'objet d'un bilan pédagogique en octobre pour faire des propositions d'amélioration (au demeurant l'ensemble des internes était très satisfait de ce cycle et reconnaissant de l'implication des enseignants). Un nouveau cycle démarre début 2009 (pour 3 ans : 2009-2010-2011).

Le programme des sessions de printemps/automne des trois années à venir est **joint en annexe**. Chaque session comporte un tronc commun (1 journée), puis deux jours de spécialités (ortho et viscéral).

Le lieu est toujours l'Hôpital Necker.

Le programme de la session des 9-10 et 11 juin est également **joint en annexe**.

Le total des journées de DESC sur les trois ans est un peu plus important que le cycle précédent pour permettre de développer certains sujets et surtout d'insérer des discussions de dossiers.

Le programme détaillé en orthopédie et en viscéral est inséré dans le **livret de l'interne** (qui est joint également à ce mail).

2 – Les liens entre le Collège d'orthopédie adulte et Collège infantile (pour le volet orthopédique) sont excellents. R. Kohler et B. Dohin ont présenté début janvier au bureau du Collège d'orthopédie une proposition d'enseignement qui comportera deux parties. Certaines sessions seront celles du DESC infantile avec participation obligatoire des orthopédistes adulte (pour les grands sujets). Le reste sera traité en sessions particulières, plus condensées, et tout ceci fait l'objet d'un programme transmis au Collège adulte.



Association loi 1901
Siège social : Hôpital Necker - Paris

Collège Hospitalier et Universitaire de Chirurgie Pédiatrique

A noter aussi que sous l'égide du Professeur Masquelet un livre vient d'être publié chez Sauramps intitulé « Orthopédie du 2^{ème} cycle » dans lequel le volet pédiatrique a été réalisé par des enseignants pédiatres du Collège infantile (présentation jointe en annexe).

Parmi les autres contacts inter collèges possibles, proposition émanant du Professeur V. Martinot pour qu'un enseignement de la plastie soit réalisé en pédiatrie, en collaboration avec notre collège. Le principe est acquis. Yves Héloury répondra à cette dernière et il faudra voir si les choses se mettent en place au sein du DESC (tronc commun) ; éventuellement des sessions spécifiques pourraient être organisées.

3 – Site : il est rappelé que toutes les informations relatives au Collège sont transmises aux deux Webmasters des sites SOFOP et SFCP. Il appartient à chacun (R. Kohler, Y. Héloury et prochainement F. Varlet) de transmettre respectivement à Jacques Guitard pour le viscéral et Raphaël Vialle pour l'orthopédie les éléments destinés à être mis en ligne.

4 – Examen : on rappelle que le prochain examen « national » aura lieu en décembre, sans doute à Rouen. Il est précisé à juste titre par les membres du bureau que si l'examen est bien organisé en terme logistique à Paris, la validation in fine sera attribuée par le coordinateur régional (en s'appuyant sur le fait que, en outre, il participera au Jury national).

Joël Lechevallier insiste sur la nécessité d'enrichir la banque de questions (QCM et tests de concordance de script). Ceci, à ses yeux, doit être réalisé au décours immédiat des sessions en s'appuyant sur les sujets effectivement traités. On demande à ce dernier (qui l'accepte) de prendre en main ce volet « évaluation » et de solliciter les enseignants au fil des diverses sessions.

II – CNCE

La composition du CNCE est reprécisée. Parmi ses actions, celles proposées par le Professeur Branchereau dans le cadre du Conseil National de Chirurgie, et visant à recenser pour les diverses spécialités dont la chirurgie pédiatrique, les indicateurs (seuil d'alerte, type d'indications et résultats). Ceux-ci ont déjà été fournis par la chirurgie viscérale et l'orthopédie fait de même. Ces documents sont transmis au Professeur Robert qui les communiquera au Professeur Branchereau.

Le Professeur Robert informe le conseil d'administration que le CNCE a été accepté par la Haute Autorité de Santé comme organisme d'accréditation.

III – TRESORERIE

Le Professeur Varlet indique que la trésorerie début 2009 est saine mais attire cependant l'attention sur le fait que la trésorerie courante est passée de 4 000 € à 1 000 € ce qui est lié à une augmentation des remboursements des frais de déplacements occasionnés par les sessions pédagogiques. Il faudrait veiller à ne pas mordre dans la réserve qui est toujours de 18 000 €. La cotisation à 50 € n'est pas modifiée mais il faudra impérativement récupérer les 8 cotisations (parfois pendant 2, voire 3, années successives) de quelques impayés (8 sur 87 membres). Le Professeur Héloury écrira une dernière relance et à l'issue de celle-ci les intéressés seront exclus du Collège (conformément aux statuts) s'ils ne s'acquittent pas de cette cotisation.

A noter également que le Collège participe pour une demi part à la contribution au CNCE mais pour le moment il n'y a pas matière à appel de cotisations. L'acceptation de l'accréditation devrait permettre au CNCE de vivre en autarcie.



Association loi 1901
Siège social : Hôpital Necker - Paris

Collège Hospitalier et Universitaire de Chirurgie Pédiatrique

IV – QUESTIONS DIVERSES

Le Livret de l'interne (joint à ce document) a été remis à jour et en particulier tient compte de la remarque formulée sur la validation à l'issue d'un examen national.

Le Professeur Robert indique qu'il faut dès maintenant que les Chefs de service qui ont un candidat dont le profil est de type universitaire doivent le proposer à la Commission de pré audition du CNU et adresser à Michel Robert son dossier. Y. Héloury fera cette annonce aux membres du Collège.

V – RENOUELEMENT DU BUREAU

Le Professeur Héloury confirme officiellement l'annonce de son départ en août prochain à l'étranger et pour cette raison souhaite, dès l'issue de ce Conseil d'Administration, quitter sa fonction de Président (qu'il aurait dû poursuivre jusqu'à la fin 2009).

En corollaire, il veillera également à organiser son remplacement puisqu'il est coordinateur de la région Ouest.

- Il fait un bilan de son action qu'il estime avoir été très satisfaisante, à juste titre, dans le domaine de la pédagogie, aidé par les membres du bureau et aussi par les représentants des internes. Il insiste sur la place du Collège comme entité transversale fédérant les deux composantes orthopédie et viscérale. Au sein du CNCE le collège, tout comme le CNU, doit être le pilier des actions à venir. Il a un sentiment plus « mitigé » sur le CNC et la Fédération des Collèges, tout comme la perspective d'évolution du DESC.

- Il souhaite, et propose au bureau, que pour son remplacement R. Kohler devienne Président et F. Varlet devienne Secrétaire Général, respectant ainsi la dualité orthopédie et viscéral et l'alternance successive des présidences. Il propose enfin, parmi les candidatures reçues, que Joël Lechevallier, très impliqué dans la pédagogie et dans les procédures d'évaluation, devienne le Trésorier.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité des membres présents (12/19) pour ce scénario.

- Le bureau adresse au Professeur Héloury ses remerciements et ses félicitations pour l'action conduite pendant tout son mandat de Président (et préalablement de Secrétaire). Tous ont relevé ses grandes qualités : son talent pour susciter la créativité, ses relations très directes, ses qualités d'organisation et d'efficacité, son sens enfin de la pédagogie pour faire passer des messages parfois délicats. Le bureau lui souhaite le succès dans son « nouveau départ » à titre professionnel et personnel.

- Le Professeur Héloury fera, à défaut d'Assemblée Générale immédiate du Collège, un courrier explicitant son départ, les remaniements qui en sont la conséquence. Il ne paraît pas opportun d'envisager une Assemblée générale pendant la SFCP de Juin car le Collège est une entité transversale et il y aurait peu de membres orthopédistes pédiatres (d'autant que cette réunion coïncide avec le GES). Il faudra, en revanche, proposer (date encore non définie) une réunion qui regrouperait l'Assemblée Générale du collège et le CNCE pour discuter de façon approfondie des évolutions en cours (rapport Marescaux sur la réforme des CHU et la loi HPST).

Pièces jointes :

- programme général des trois années à venir
- programme de la session de Mars 2009
- consignes aux coordinateurs de session
- annonce du livre d'orthopédie du Collège
- livret de l'interne (ultime version datée de Mars 2009)